

RW/933/2026/3199/16364/3

Lot 3

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 30 m) - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur dominante

Nombre d'arbres total	289	--
Volume grumes	919,701	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	919,701	m³
Cube moyen	3 182	dm³
Circonférence moyenne	172,820	cm
Surface de coupe	8,202	ha
Contact	MICHEL Philippe, 0479/86 66 07	--
Triage	Triage De Poncay	--
Propriétaire	Gouvy Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS DE RONCE	--
Vente	Commune de Gouvy FE Limerlé, FE Langlire Jeudi 23 avril 2026 Adresse non fournie	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	1		-	
		0,742		
95	1		-	
105	1		-	
115	1		-	
		3,489		
125	5		-	
135	11		-	
145	28		-	
		91,890		
155	40		-	
165	50		2	
175	46		2	
		394,104		11,624
185	23		3	
195	27		3	
		190,322		21,639
205	16		10	
215	7		5	
225	2		3	
245	-		1	
		114,278		85,320
255	-		1	
				6,293
Total grumes	259	794,825	30	124,876
Houppiers/Taillis	-		-	